



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 14 JANVIER 2021

Le comité syndical du Syndicat Mixte du SAGE du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Étel, légalement convoqué le 7 janvier 2021, s'est réuni le 14 janvier 2021 à 18 heures, à l'espace des Chênes à Crac'h.

Présents – Membres Titulaires (13) : AUDIC Annie, GASTINE Roland, LE DELEZIR Ronan, LE JEAN Pascal, RIO Aurélie, CHENOT Noëlle, DREVES Yves, EVENO Thierry, GUERNEVE Michel, LE TRIONNAIRE Loïc, BERNARD Dominique, PRADO Brigitte, TRIBALLIER Joël

Présents – Membres Suppléants (2) : GOURDEN Jean-Pierre, LE BLIMEAU Didier

Absents excusés – Membres Titulaires (4) : LE CHAT Sophie, LE FLOCH Elodie, HERRISSON Pascal, LE LUHERNE Nathalie (pouvoir donné à GUERNEVE Michel)

Absents excusés – Membres Suppléants (15) : CODA POIREY Hélène, COJAN Olivier, HINGRAY Diane, VALLEIN Franck, LE CALVE Pascal, DERBOIS Guy, THEPAUT Gérard, LE GOFF-CARNEC Nadine, LOHEZIC Martine, ALLAIN-LE PORT Anita, JAHIER Freddy, LE RAY Pierre, BONHOMME Jean-Michel, NICOLAS Armelle, LE PENHUIZIC Patrice

Excusé : Mr Denis L'ANGE, Trésorier

Secrétaire de séance : Ronan LE DELEZIR

Michel GUERNEVE, Président du SMLS, indique que le SMLS composé d'AQTA et de GMVA a été transformé au 1^{er} janvier 2021 et qu'il convient d'installer ce nouveau syndicat qui s'est enrichi de 3 nouveaux EPCI : Lorient Agglomération, la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan et Questembert Communauté afin de couvrir le territoire du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Étel. (Centre Morbihan Communauté ayant demandé à ne pas être membre du syndicat car ils ne sont concernés que par une très petite partie de leur territoire).

Il précise que le futur syndicat, n'aura que peu de décisions à prendre (validation du budget, de la composition de la cellule d'animation,...), les décisions politiques relatives au SAGE étant prises par la Commission Locale de l'Eau (CLE), instance de concertation sans fondement juridique composé de 3 collègues : élus, usagers et Etat.

En tant que doyen d'âge, Loïc LE TRIONNAIRE, préside la séance jusqu'à l'élection du Président.

Il propose de procéder à un tour de table puis effectue l'appel. Le quorum est atteint et le comité peut valablement délibérer.

1. Délibérations

• CS-2021-01 – Affaires Générales - Élection du Président

Michel GUERNEVE présente sa candidature. Il indique qu'il aimerait poursuivre ses fonctions de Président du syndicat porteur du SAGE.

Michel GUERNEVE est élu Président lors du 1^{er} tour à la majorité absolue (cf. PV de l'élection).

Il prend la Présidence de la séance.

• CS-2021-02 – Affaires Générales – Détermination du nombre de Vice-présidents

Michel GUERNEVE indique les missions du syndicat étant restreintes, portage de la gestion du SAGE uniquement, il lui semble qu'un seul Vice-président est nécessaire. Néanmoins si des EPCI souhaitent une Vice-présidence, il n'y voit pas d'inconvénient.

Jean-Pierre GOURDEN répond que côté CCBBO, il n'y a pas de souhait de disposer d'une vice-présidence. Les élus de Lorient Agglomération et de Questembert Communauté répondent la même chose pour leur EPCI.

Le comité valide à l'unanimité la désignation d'un seul Vice-président.

- **CS-2021-03 - Affaires Générales – Détermination de la composition du bureau**

Michel GUERNEVE propose que chaque EPCI soit représenté dans le bureau et propose donc de désigner 3 membres du bureau.

Le comité valide à l'unanimité la désignation de 3 membres du bureau en plus du Président et du Vice-président.

- **CS-2021-04 – Affaires Générales – Élection du Vice-président**

Ronan LE DELEZIR présente sa candidature. Il précise qu'il est le Président actuel de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et qu'il lui semble important qu'un lien entre CLE et structure porteuse du SAGE soit assuré.

Ronan LE DELEZIR est élu Vice-président lors du 1^{er} tour à la majorité absolue (cf. PV de l'élection).

- **CS-2021-05 - Affaires générales – Désignation des membres du bureau**

Elodie LE FLOCH, Joël TRIBALLIER et Brigitte PRADO sont élus membres du bureau.

- **CS-2021-06 - Affaires générales - SAGE - Désignation des représentants à la CLE**

Ronan LE DELEZIR déclare que la CLE est une véritable instance de débats dans laquelle les thèmes de qualité et quantité d'eau, de protection des milieux aquatiques et humides sont débattus entre élus, usagers, associations de protection de l'environnement et services de l'Etat.

Il indique que la CLE se réunit en moyenne 3 ou 4 fois par an et que la présence des élus est importante afin d'assurer une répartition entre les 3 collèges (élus, usagers et associations, Etat).

Il précise que certains sujets sont d'importance : les algues vertes, les programmes d'investissement en assainissement des collectivités,...

Annie AUDIC ajoute que la CLE devra également valider les profils de vulnérabilité conchylicoles.

Michel GUERNEVE indique que plusieurs délégués du syndicat sont désignés à la CLE par d'autres biais (EPCI, association des maires,...).

Les candidatures de Noëlle CHENOT et d'Aurélien RIO sont validées à l'unanimité.

- **CS-2021-07 – Finances – Débat d'Orientation Budgétaire**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Divers

- **Prochain comité**

Michel GUERNEVE propose de fixer la date du prochain comité syndical.

Il est décidé que le **prochain comité se réunira le mardi 16 février à 18h en mairie de Sainte-Anne-d'Auray.**

La séance est levée à 19h15.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Ronan LE DELEZIR

Michel GUERNEVE

